RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00370
Numéro SIREN : 848 266 979
Nom ou dénomination : AGENCE SGO

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2023 sous le numéro de dépôt 18420

1 BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 9 Rue Victor Hugo 35000 RENNES

Numéro SIRET * : 8 4 8 2 6 6 9 7 9 0 0 0 2 2

18420

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30042023 Net 3	Exercice N-1 clos le 30042022 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	631 434	042	631 434	631 434
	Total I (5)		044	631 434	048	631 434	631 434
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	4 576	074	4 576	5 533
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	9 763	086	9 763	88 117
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	14 338	098	14 338	93 650
	Total général (I+II)		110	645 772	112	645 772	725 084

PASSIF

DÉPÔT DU 21 NOV. 2023 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres d'artistes vivants * 131)	132	159 375	175 945
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	227 711	183 430
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	388 186	360 475
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	209 964	261 264
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 442	5 151
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 26 979)	172	40 180	98 194
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	257 586	364 609
	Total général (I + II + III)	180	645 772	725 084

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	157 116
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30042023 (1)	Exercice N-1 clos le 30042022 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	126 000 / 126 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	2
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	126 002 / 126 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	48 511 / 44 367
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 651)		244	1 556 / 1 449
	Rémunérations du personnel *		250	69 000 / 68 097
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	27 182 / 26 065
	Dotations aux amortissements *		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	4 / 77
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	146 253 / 140 054
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(20 251) / (14 054)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	250 000 / 200 000
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	2 038 / 2 516
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)		300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	227 711 / 183 430

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 227 711 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318		
	Provisions non déductibles *								322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				330	12 500	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350 250 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 — 352		354 9 789
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)								356		
	Déficits antérieurs reportables : * 6...5.760 ont imputés sur le résultat :										360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370		372 9 789

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	631 434	482		484		486	631 434	631 434
TOTAL		490	631 434	492		494		496	631 434	631 434

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

AGENCE SGO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Rue Victor Hugo
35000 RENNES
848 266 979 R.C.S. RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 OCTOBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2023 s'élevant à 227 711 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte « autres réserves » : 227 711 euros
  Qui s'élève à 387 086 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 avril 2020 :
120 000 euros, soit 1 200 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros

Exercice clos le 30 avril 2021 : Néant

Exercice clos le 30 avril 2022 :
200 000 euros, soit 2 000 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2000 000 euros

Certifié conforme
Le Président

SG